

1. Synopsis of the RFP – FRANÇAIS

DAI, exécuter de l'USAID a financé le Projet Haïti Feed the Future Corridor Nord (AVANSE), invite les firmes qualifiés à soumettre des proformas pour fournir **les services de sécurité**, en faveur de DAI/FtF sise au 2, GM Village, Breda, Haut du Cap, Cap-Haitien, Haïti, à l'appui de la mise en œuvre du programme. DAI est à la recherche d'une firme fiable avec la capacité de fournir et de livrer le service spécifié à l'annexe C dans un bref délai.

1. RFP No.	RFP-AVANSE-2015-001
2. Date d'émission	19 Mai 2015
3. Description	Les services de sécurité
4. Bureau & Email / Adresse physique pour soumission des Proformas	Veuillez soumettre les propositions en copie dure à la réception au 2, GM Village, Breda, Haut du Cap, Cap-Haitien, à l'attention de DAI. Prière d'inclure "Quote pour RFP-AVANSE-2015-001" sur l'enveloppe scellée.
5. Date de réception de questions	26 Mai 2015 avant 5 :00PM
6. Date de réception des proformas	2 Juin avant 4 :00PM
7. Adresse email pour poser les questions	HAITIFTF_Procurement@dai.com NB : Les questions sont adressées à cet email. Toute offre soumise par cet email ne sera pas considérée.
8. Adresse email pour envoyer les proformas	avance_procurementbids@dai.com NB : Toute offre reçue sur un email autre que celui-ci ne sera pas considérée.
9. Prévision sur Prix	Les termes spécifiques et les conditions prévus sont les suivants: <ul style="list-style-type: none">- Un bon d'achat à prix fixe est délivré, qui comprendra tous les coûts (services, la livraison)- DAI peut attribuer un contrat de service sans discussions. Par conséquent, les proformas initiaux devraient contenir des meilleures conditions du fournisseur basant sur le prix et les spécifications techniques.- C'est une demande de Proforma uniquement. Une remise de Proforma en aucun cas oblige DAI ou l'USAID à accorder un achat, et n'engage pas DAI ou l'USAID à payer des

	frais encourus dans la préparation et la présentation d'une proposition.
10. Critère de sélection	Le prix sera accordé à l'offrant le plus responsable, dont l'offre répond aux exigences du RFP et est jugée d'être l'offre la plus compétitive, et la meilleure qualité de services.

2. Demande de Proposition

11. Instructions générales aux fournisseurs	<ul style="list-style-type: none">• Envoyer des proformas le 2 Juin avant 4 :00PM en copie dure. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de DAI.• Les offrants doivent présenter une proposition complète en copie dure en français ou en anglais. Veuillez inclure sur l'enveloppe scellée « RFP-AVANSE-2015-001».• Les offrants doivent confirmer par écrit que l'initiateur comprend parfaitement que leur proposition doit être valide pour une période de soixante (60) jours.• Les offrants doivent signer et dater le Proforma, au lieu d'une lettre de motivation formelle• Les offrants doivent remplir l'annexe A: Prix Horaire modèle.• Ces services sont admissibles à l'exonération de la TCA dans le cadre du contrat principal DAI.• Vous devriez aussi faire mention du délai de livraison dans votre offre à partir du moment où un bon de commande est signé. Veuillez faire mention de votre modalité de paiement (le paiement se fera par chèque ou par virement bancaire) Veuillez noter que <i>DAI ne fera aucune avance et que la totalité du règlement se fera à la confirmation de la livraison</i>• Veuillez remplir le tableau de spécifications techniques à l'annexe A et donnez toutes les explications nécessaires au cas où les spécifications données sont différentes de celles demandées
12. Compréhension au sujet du RFP	Chaque fournisseur est responsable de la lecture très attentivement et bien comprendre les termes et conditions du présent appel d'offre. Toutes les communications concernant cet appel d'offre doivent être faites uniquement par le bureau de délivrance et doit être soumis par courriel ou par écrit remis au Bureau de délivrance au plus tard à la date indiquée ci-dessus. Toutes les questions reçues seront compilées et répondu par écrit et distribué à tous les intéressés.
13. Spécifications techniques et exigences d'acceptabilité technique	Fournir une liste détaillée des spécifications techniques ou des conditions énumérées à l'annexe C. En plus de satisfaire aux spécifications techniques indiquées ci-dessus, les offrants sont tenus de respecter ou dépasser les facteurs non économiques importants énumérés ci-dessus: 1. L'offrant doit posséder deux années d'expérience dans le pays

	<p>concerné et fournir les documents suivants pour les deux dernières années : Quitus (dépend du type d'entreprise), Matricule fiscale (obligatoire), Patente (obligatoire).</p> <p>2. L'offrant doit avoir vendu des marchandises similaires à d'autres clients dans les deux dernières années (liste de clients, une personne de contact et un numéro de téléphone).</p> <p>3. L'offrant doit pouvoir prouver sa capacité à respecter les délais de livraison requis, tel que démontré par des lettres de référence de clients précédents. Voir le tableau de livraison, Annexe C.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'offrant doit pouvoir répondre aux questions et demandes d'informations supplémentaires si besoin il y'a, dans un délai de 5 jours ouvrables (sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de DAI), faute de quoi, il sera non éligible pour compléter le processus. Au-delà des 5 jours, DAI se réserve le droit de contacter le 2^{ème} fournisseur présélectionné. 2. Si le fournisseur ne parvient pas à remplir correctement ses obligations en vertu de cette commande ou à livrer à la date prévue dans le bon de commande, DAI se réserve le droit de résilier cette commande pour défaut et acheter les produits ailleurs.
<p>14. Détermination et responsabilité des offrants</p>	<p>DAI est très prudent par rapport à son accord avec l'offrant avant d'être rassuré qu'il est un offrant responsable. Lors de l'évaluation de la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir des copies de patente de l'entreprise. 2. La preuve d'un numéro DUNS (expliqué ci-dessous et les instructions contenues dans l'annexe). 3. La source, l'origine et la nationalité des services ne sont pas d'un pays interdit (voir ci-dessous). 4. Disposer de ressources financières suffisantes pour fournir des biens ou de la capacité à obtenir des ressources financières. 5. Possibilité de se conformer à la prestation requise ou proposée ou les horaires de performance. 6. Avoir un dossier sur le rendement passé satisfaisante. 7. Maintenir un dossier satisfaisant d'intégrité et d'éthique des affaires. 8. Etre qualifié et admissible à exécuter des travaux en vertu des lois et règlements applicables.

15. Code géographique	<p>Selon le code géographique autorisé pour son contrat DAI peut acheter des biens et services en provenance des pays suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code géographique 937: Les biens et services en provenance des États-Unis, le pays coopérant, et «pays en développement» autres que les «pays en développement avancés. Une liste des « pays en développement» qui sont exclus ainsi que les « pays en développement avancés " qui sont exclus peut être trouvée à l'adresse: http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310maa.pdf et http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310mab.pdf respectivement. • DAI doit vérifier la source, de la nationalité et de l'origine, des biens et des services et d'assurer (dans la mesure du possible) que que DAI ne va pas acheter des services en provenance des pays interdits énumérés par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) ou les pays sanctionnés. La liste actuelle des pays sous sanctions globales comprennent: Cuba, Iran, Corée du Nord, le le Soudan et la Syrie. DAI est interdit de faciliter une transaction par un tiers si cette transaction serait interdite si elle est effectuée par DAI. • En soumettant une proposition en réponse à cet appel d'offre, les offrants confirment qu'ils ne violent pas la source et les exigences en matière de nationalité et que les services sont conformes au Code géographique et les exclusions pour les pays interdits.
16. Données Universal Numbering System (DUNS)	<p>Toutes les organisations américaines et étrangères qui reçoivent des sous-traitants de premier rang / bons de commande d'une valeur de 25.000 \$ et plus on besoin d'obtenir un numéro DUNS avant la signature de l'accord. Les organisations sont exemptées de cette obligation si le revenu brut provenant de toutes sources dans l'année d'imposition précédente était de moins de 300.000 \$. DAI exige que les offrants signent la déclaration d'auto-certification si l'initiateur demande l'exemption pour cette raison.</p> <p>DAI va rentrer en contact avec le fournisseur sélectionné afin de lui envoyer les instructions d'obtention d'un numéro de DUNS ou pour la déclaration d'auto-certification.</p>
17. Conformité et conditions	<p>L'offrant doit être au courant des termes et conditions générales pour un prix résultant de ce RFP. L'offrant choisi doit se soumettre à toutes les conditions de conformité énumérées dans l'annexe B.</p>
18. Éthique d'achat	<p>DAI effectue ses achats dans les normes éthiques les plus strictes pour assurer que tous les offrants reçoivent une juste considération</p>

pour l'attribution. Pour assurer que tous les offrants aient un traitement équitable et appropriée, les politiques et pratiques de passation des marchés DAI ne tolèrent pas ce qui suit:

- Toute corruption, paiement contre facilitation ou gratification, cadeaux ou une attention particulière à influencer les considérations de passation de marché.
- Les cas de conflits d'intérêts dans lesquels un employé, consultant ou représentant DAI est lié à un offrant, ou à un intérêt financier auprès d'un offrant qui le pousse à favoriser injustement l'initiateur.
- Toute interaction ou conflits d'intérêt entre un offrant et le personnel DAI, consultants ou représentants pour obtenir des informations supplémentaires ou fixer les prix pour un avantage injuste.
- Toute fraude liée à la rétention d'information pour favoriser injustement l'offre d'un fournisseur.

Ces actes de corruption ne seront pas tolérés et peuvent entraîner des conséquences graves, y compris la disqualification et la suspension possible et exclusion par le gouvernement américain. Les exclus ne pourront plus faire affaire avec le gouvernement Américain.

Toutes ces tentatives ou pratiques doivent être signalées immédiatement, soit par le fournisseur ou par DAI aux contacts suivants :

- Anonyme Hotline aux États-Unis +1503-597-4328,
- site web - www.DAI.ethicspoint.com, ou
- Envoyer un email à Compliance@dai.com

En soumettant une offre à DAI en vertu du présent appel d'offres, le fournisseur confirme le respect de cette norme et qu'aucune des tentatives n'a été faite pour influencer injustement le processus de sollicitation et ce à travers des pots de vin, des pourboires, des paiements de facilitation, la corruption, les conflits d'intérêts, de collusion ou de fraude. L'offrant reconnaît également que la violation de ces normes peut entraîner la disqualification et la suspension possible et exclusion par le gouvernement américain.

En soumettant une offre, les offrants certifient également ne pas

	financer des terroristes ou des groupes soutenant le terrorisme. Une telle pratique constitue une pratique immorale et illégale.
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Annexe A: Calendrier des prix

HAITI AVANSE

SERVICE DE SECURITÉ

	AVANSE/USAID/DAI	Période de Performance	De à	7/1/15 3/31/16		Prix Unité USD	Prix par mois USD	Terme - # de mois	Prix Totale
				Garde armé poste 24/7	Garde armé poste 12/7				
1	DAI Bureau Centrale (Cap Haitien), y compris le parking 24/7	2 rue Gerard Breda, Babiole	3				-	8	-
2	DAI CAP Entrepot 24/7	Rt Nat 1, Vetierres	1				-	8	-
3	DAI bureau additionnel 24/7	Carrenage	2	0			-	8	-
4	Résidence - Grants and Subcontracts Manager 24/7	N/A	1				-	8	-
5	Résidence Chief of Party	Carrenage	1				-	8	-
6	Résidence - Communication specialist	Habitacion Belair, Belair	1				-	8	-
7	Résidence - Senior Operations Manager	Carrenage	1				-	8	-
8	Résidence - Senior Finance Manager	Carrenage	1				-	8	-
9	Résidence - Capacity Building Manager	Carrenage	1				-	8	-
10	Résidence - SIBA Coordinator	Carrenage	1				-	8	-
11	Résidence - Project Environmental Officer		1				-	8	-
		TOTALE	14	0			-		-

Notes:

La colonne "Garde Arme poste" indique la totalité des gardes qui sont requis d'être en service en même temps. En addition, une rotation des gardes (2 garde rotation) est requis afin qu'il y aura un service de 24 heures.

Voir ci-dessous les Termes de Reference.

1.3 Annexe C: Spécifications techniques détaillées (termes de référence)

Le fournisseur assurera les services de sécurité 24/7 et le support de contrôle d'accès pour les bureaux et les résidences d'AVANSE, comme suit :

- Une rotation de deux gardes
- La gestion de l'équipement, les ordres de poste, les remplacements et la supervision des gardes
- Le contrôle de l'accès des véhicules et piétons
- La réponse aux incidents de sécurité
- Maintenir le journal des gardes

Les Suppositions

- Le fournisseur sera patenté et assuré de fournir les services de sécurité.
- Le fournisseur sera responsable pour la gestion de tous des problèmes de personnel et le calendrier des gardes.

Exigences de la proposition

Veuillez soumettre votre proposition technique (ne dépassez pas 15 pages en maximum), qui répond clairement aux suivants:

1. Décrivez les exigences (les formations et compétences) pour l'embauche de tous gardes
2. Décrivez le processus de la vérification de tous gardes
3. Donnez les détails sur l'équipement fourni aux gardes
4. Indiquez ou fournissez une copie des règles d'engagement des gardes
5. Indiquez ou fournissez une copie de procédures opérationnelles standards pour les gardes
6. Fournissez les détails sur les rotations des gardes
7. Décrivez la gestion et la surveillance des gardes mis en place par votre compagnie
8. Décrivez les protocoles de votre compagnie (quick response force) dans les cas où il y aurait un incident de sécurité et les gardes en service ont besoin de plus d'assistance.
9. Donnez les détails de contact pour trois référencés.
10. Fournissez la preuve d'une patente et de l'assurance. Le certificat de l'assurance doit décrire le type de couverture – par exemple blessures corporelles, responsabilités des dommages matériels, dommage aux locaux loués, les responsabilités de l'employeur, les frais médicaux etc.

- 1.1 Nous, soussignés, offrons la proposition ci-jointe conformément **RFP # RFP-AVANSE-2015-001** date du _____ Notre proposition ci-jointe est pour le prix total de _____ (chiffre et en lettres)
 Je certifie une durée de validité de __60__ jours pour les prix offerts dans le prix ci-joint Horaire / Devis quantitatif. Notre proposition nous engage sous réserve des modifications résultant de toute discussion avec DAI.

Nous comprenons que DAI n'est pas tenue d'accepter toute proposition qu'elle reçoit.

Prière de remplir le tableau ci-dessous en rajoutant un X dans la case correspondante

	2013/2014		2014/2015	
	OUI	NON	OUI	NON
Documents légaux				
Patente (Obligatoire)				
Matricule Fiscal (obligatoire)				
Quitus (dépend du type d'entreprise)				
Liste des clients				
Lettres de référence de clients précédents				

	Chèque	Virement Bancaire
Modalité de paiement		

Signature autorisée:

Nom et titre du signataire:

Nom de l'entreprise:

Adresse:

Téléphone:

Email:

Sceau de la compagnie :

1-2 Annexe B: Déclarations et attestations de conformité

- 1- **Liste Fédérale d'Exclusion des parties** - Le fournisseur sélectionne n'est actuellement pas exclu, suspendu ou jugé irrecevable pour une attribution d'un marché par un organisme fédéral.
- 2- **Certification de Rémunération des dirigeants** - FAR 52,204 à 10 nécessite DAI, en tant que maître de contrats du gouvernement fédéral américain, de signaler des niveaux de rémunération des cinq dirigeants de sous-traitance les mieux rémunérés à la responsabilisation de financement fédéral et de la loi sous-Award système de Transparency Report (FSRS)
- 3- **Rappel du décret sur le Financement du terrorisme**- L'entrepreneur exécutif des États-Unis et la loi américaine interdit les transactions avec, et l'apport de ressources et de soutien aux individus et organismes liés au terrorisme. Il est de la responsabilité juridique de l'entrepreneur / bénéficiaire pour assurer le respect de ces décrets et des lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager à, ou fournir des ressources ou le soutien, personnes et organisations liées au terrorisme. Pas de soutien ou des ressources peuvent être fournies à des personnes ou entités figurant sur les Specially Designated Nationals et Bloqué liste des personnes maintenues par le Trésor américain (ligne à www.SAM.gov) ou la Liste des Nations Unies pour la sécurité de désignation (en ligne à l'adresse: http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml). Cette disposition doit être inclus dans tous les sous-traitants / sous récompenses attribuées en vertu du présent contrat.
- 4- **La trafic des personnes** - Le titulaire ne peut pas faire le trafic des personnes (tel que défini dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir le trafic des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en plus de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée), ou se procurer le commerce du sexe, et utiliser travail forcé au cours de la période de ce prix.
- 5- **Certification et divulgation concernant le paiement à influencer certaines transactions fédérales** – L'offrant atteste qu'il est actuellement, et restera dans le respect des FAR 52,203 à 11, la certification et à la divulgation en matière de paiement à influencer certaines transactions fédérales.
- 6- **Conflit d'organisation d'intérêt** - Les offrants certifient qu'ils sont conformes au FAR Part 9.5, conflits organisationnels d'intérêt. L'offrant atteste qu'il fournira toute information relative au conflit d'intérêt qui pourrait exister lors d'une transaction tout en soumettant un document écrit qui pourra décrire l'évolution de la situation.
- 7- **Taille de l'entreprise et la classification (s)** - le soumissionnaire atteste qu'il a exactement et complètement identifié la taille de son entreprise et la classification (s) ci-dessus, conformément aux définitions et exigences stipulées dans la FAR 19, Programmes des petites entreprises.
- 8- **Interdiction des installations distincts** – L'offrant atteste qu'il est conforme aux FAR 52.222-21, l'interdiction des installations distincts.
- 9- **L'égalité des chances** – L'offrant atteste qu'il ne discrimine pas contre un employé ou demandeur d'emploi en raison de l'âge, le sexe, la religion, le handicap, la race, la couleur ou l'origine nationale.
- 10- **Lois du travail** – L'offrant atteste qu'il est en conformité avec toutes les lois du travail..
- 11- **Federal Acquisition Regulation (FAR)** – L'offrant atteste qu'il est familier avec la Fédéral Acquisition Régulation (FAR) et de ne pas violer les certifications requises dans les clauses applicables du FAR, y compris les certifications limitées en matière de lobbyisme, pots de vin , l'égalité des chances en matière d'emploi, l'action de l'affirmation, et les paiements pour influencer les opérations fédérales.
- 12- **Conformité des employés** – Les offrants donnent une garantie qu'ils auront tous les employés, les entités et les personnes nécessaires pour fournir les services en rapport avec l'exécution d'un ordre d'achat de DAI pour se conformer aux dispositions de l'arrêté d'achat qui en résulte et à tous les fédéraux d'État et locaux , les lois et les règlements dans le cadre des travaux qui y sont associés.

En soumettant une proposition, les offrants acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions ci-dessus et toutes les clauses fédérales américaines applicables du présent document, et seront invités à signer ces représentations et certifications lors de l'attribution.

